



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

UEM

Question au Gouvernement n° 2217

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Maxime Gremetz.

M. Maxime Gremetz. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

J'éleve d'abord une vigoureuse protestation contre l'agression dont nous avons été victimes à la préfecture de la Somme, le lundi 27 janvier, sur ordre de la préfecture et du ministère. (Exclamations sur divers bancs.)

Ma présence était motivée par la réunion d'un comité de propagande chargé de lancer la campagne en faveur de la monnaie unique.

Le seul parlementaire d'opposition se trouve exclu de ce comité ! Cet acte antidémocratique illustre, me semble-t-il, la crainte du Gouvernement devant l'exigence du peuple d'être consulté par voie de référendum sur le passage ou non de la France à la monnaie unique, exigence qui monte.

Dans la Somme, des centaines de personnalités de toutes opinions ont lancé un appel pour exiger l'organisation de ce référendum, comme promis par le Président de la République. C'est une exigence démocratique exprimée par des dizaines de milliers de Picards et par des millions de Français.

Monsieur le Premier ministre, craignez-vous autant le débat national et la consultation démocratique (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre)...

M. Charles Ehrmann. Allez à Belgrade !

M. Maxime Gremetz. ... pour refuser obstinément de faire droit à cette volonté populaire d'être consulté sur un choix fondamental qui engage l'avenir de la France, du peuple français, comme celui des autres peuples ?

Je sais que vous préférez le marché unique, la monnaie unique...

M. Jean-Claude Lefort. Et la pensée unique !

M. Maxime Gremetz. ... sous domination de la Banque centrale européenne et de la Bundesbank (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre), et une défense unique dans le cadre de l'OTAN sous direction américaine, mais sachez que notre peuple, comme les autres peuples européens, n'entend pas se laisser faire.

N'attendez pas qu'il vous impose ce référendum. Dites-nous quand vous allez l'organiser. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. Jean-Claude Lefort. C'est un problème politique !

M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Monsieur Gremetz, cette évocation est récurrente de votre part. Ne cédonsons à aucune provocation. Le référendum a eu lieu (Protestations sur les bancs du groupe communiste) et la question qui se pose aujourd'hui n'est pas de savoir s'il est opportun de passer à la monnaie unique, mais comment on y passe.

Des comités ont été créés sur le plan départemental afin de recueillir l'avis de tous nos compatriotes et d'aller au-devant des interrogations et parfois des inquiétudes, de veiller à ce que personne ne reste au bord du chemin de l'euro. (Rires et exclamations sur les bancs du groupe communiste.) Si nous devons aller à la monnaie unique, c'est parce que nous avons un marché unique.

M. Jean-Claude Lefort. Et une pensée unique !

M. le ministre de l'économie et des finances. Ce qui a ruiné bien souvent nos espoirs d'emplois, ce sont les

fluctuations monetaires, c'est l'instabilite monetaire. Pour prevenir une telle instabilite, pour redonner la confiance qui favorise l'investissement, la croissance et l'emploi, il faut la monnaie unique.

M. Jean-Claude Lefort. Meme vous, vous n'y croyez pas !

M. le ministre de l'economie et des finances. Les industriels qui exportent pourront enfin libeller leurs ventes, les salaires et les charges qu'ils supportent, dans la meme monnaie.

Croyez bien, monsieur Gremetz, que, si vous avez des observations ou des suggestions pour que ce passage a la monnaie unique se fasse encore mieux, vous serez largement ecoute, notamment par le comite departemental dont vous avez parle.

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Maxime Gremetz.

M. Maxime Gremetz. Ma question s'adresse a M. le Premier ministre.

J'eleve d'abord une vigoureuse protestation contre l'agression dont nous avons ete victimes a la prefecture de la Somme, le lundi 27 janvier, sur ordre de la prefecture et du ministere. (Exclamations sur divers bancs.)

Ma presence etait motivee par la reunion d'un comite de propagande charge de lancer la campagne en faveur de la monnaie unique.

Le seul parlementaire d'opposition se trouve exclu de ce comite ! Cet acte antidemocratique illustre, me semble-t-il, la crainte du Gouvernement devant l'exigence du peuple d'etre consulte par voie de referendum sur le passage ou non de la France a la monnaie unique, exigence qui monte.

Dans la Somme, des centaines de personnalites de toutes opinions ont lance un appel pour exiger l'organisation de ce referendum, comme promis par le President de la Republique. C'est une exigence democratique exprimee par des dizaines de milliers de Picards et par des millions de Francais.

Monsieur le Premier ministre, craignez-vous autant le debat national et la consultation democratique (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre)...

M. Charles Ehrmann. Allez a Belgrade !

M. Maxime Gremetz. ... pour refuser obstinement de faire droit a cette volonte populaire d'etre consulte sur un choix fondamental qui engage l'avenir de la France, du peuple francais, comme celui des autres peuples ?

Je sais que vous preferez le marche unique, la monnaie unique...

M. Jean-Claude Lefort. Et la pensee unique !

M. Maxime Gremetz. ... sous domination de la Banque centrale europeenne et de la Bundesbank (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre), et une defense unique dans le cadre de l'OTAN sous direction americaine, mais sachez que notre peuple, comme les autres peuples europeens, n'entend pas se laisser faire.

N'attendez pas qu'il vous impose ce referendum. Dites-nous quand vous allez l'organiser. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'economie et des finances. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. Jean-Claude Lefort. C'est un probleme politique !

M. Jean Arhuis, ministre de l'economie et des finances. Monsieur Gremetz, cette evocation est recurrente de votre part. Ne cedons a aucune provocation. Le referendum a eu lieu (Protestations sur les bancs du groupe communiste) et la question qui se pose aujourd'hui n'est pas de savoir s'il est opportun de passer a la monnaie unique, mais comment on y passe.

Des comites ont ete crees sur le plan departemental afin de recueillir l'avis de tous nos compatriotes et d'aller au-devant des interrogations et parfois des inquietudes, de veiller a ce que personne ne reste au bord du chemin de l'euro. (Rires et exclamations sur les bancs du groupe communiste.) Si nous devons aller a la monnaie unique, c'est parce que nous avons un marche unique.

M. Jean-Claude Lefort. Et une pensee unique !

M. le ministre de l'economie et des finances. Ce qui a ruine bien souvent nos esperances d'emplois, ce sont les fluctuations monetaires, c'est l'instabilite monetaire. Pour prevenir une telle instabilite, pour redonner la confiance qui favorise l'investissement, la croissance et l'emploi, il faut la monnaie unique.

M. Jean-Claude Lefort. Meme vous, vous n'y croyez pas !

M. le ministre de l'économie et des finances. Les industriels qui exportent pourront enfin libeller leurs ventes, les salaires et les charges qu'ils supportent, dans la même monnaie.
Croyez bien, monsieur Gremetz, que, si vous avez des observations ou des suggestions pour que ce passage à la monnaie unique se fasse encore mieux, vous serez largement écouté, notamment par le comité départemental dont vous avez parlé.

Données clés

Auteur : [M. Gremetz Maxime](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2217

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 1997, page 826

Réponse publiée le : 6 février 1997, page 826

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 février 1997